



Attestation du logeur, titulaire du bail à loyer ou propriétaire
Ne concerne pas les adresses postales, mais l'hébergement effectif

Les logeurs ont l'obligation de renseigner le contrôle des habitants
(art. 9, al. 3, lit. d de la loi sur le contrôle de l'habitant).

Je soussigné-e

Nom Prénom

Date de naissance Nationalité (origine)

Domicilié à.....

Téléphone Courriel

Etage..... Nombre de pièces

Le titulaire principal du bail/le propriétaire réside-t-il à cette adresse : OUI NON

L'hébergement est gratuit ou payant

Certifie que la (les) personne(s) ci-dessous réside(nt) de manière effective dans le logement ci-dessous et ne l'utilise(nt) pas à des fins uniquement postale ou de domiciliation fictive

Est (sont) bien domicilié(s) chez moi depuis le.....

Nom Prénom Date de naissance.....

Nom Prénom Date de naissance.....

Nom Prénom Date de naissance.....

Je prends note que des contrôles pourraient être effectués par la police en cas de besoin. De plus, je déclare que toutes les correspondances, notifications, poursuites éventuelles, etc., concernant cette personne pourront être délivrées à mon domicile et que je les accepterai en cas d'absence, au moment de la notification.

En outre, je m'engage à informer par écrit (cth@collombey-muraz.ch), le Contrôle des habitants de Collombey-Muraz lorsque cette personne quittera définitivement mon logement.

« Par nos signatures, nous avons pris note qu'en cas de fausse déclaration une amende jusqu'à Fr. 500.- pourrait être prononcée contre nous »

(Art. 13, dispositions pénales de la loi sur le contrôle de l'habitant, les infractions aux dispositions de la présente loi)

Signature Lieu et date.....
(Logeur)

Signature Lieu et date.....
(Personne hébergée)

Pour le logeur à joindre :

- Copie de votre carte d'identité ou votre passeport
- Copie votre bail